



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Economie et finances : fonctionnement

Question écrite n° 40945

Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la politique menée dans son ministère en faveur du développement du télétravail. Le télétravail, qui est la possibilité d'exercer à distance des activités tertiaires grâce aux nouvelles techniques d'information et de communication, a un rôle à jouer dans l'adaptation de notre économie et de notre administration. Le télétravail peut favoriser l'aménagement du territoire (relocalisation des tâches, revitalisation de certaines zones, répartition plus équilibrée des activités...), l'amélioration des services rendus aux usagers (création de télécentres et de nouveaux points d'accueil...) et la qualité de vie des agents. Convaincu que les services publics doivent avoir un rôle exemplaire en la matière, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les initiatives prises par son ministère pour diffuser dans l'administration ce mode d'organisation qui est un atout pour l'aménagement du territoire et le développement de nouveaux emplois.

Texte de la réponse

Les administrations financières, dont les services sont largement déconcentrés sur le territoire national pour rester proches des administrés, utilisent depuis longtemps une forme ancienne du télétravail fondée sur l'usage de terminaux informatiques reliés par télécommunication à des centres de traitement distants. Les réseaux qui sous-tendent ce maillage sont constamment modernisés et étendus, ce qui permet, grâce à une déconcentration toujours plus importante, une répartition plus équilibrée des activités et une relocalisation de certaines tâches. Par ailleurs, les nouvelles techniques d'information et de communication ont permis d'accroître la mobilité de certaines catégories d'agents dans le but de les rapprocher de l'utilisateur, de gagner du temps de déplacement, ou de travailler à distance en dehors des horaires normaux de service. Ainsi, plusieurs formes de télétravail sont mises en œuvre ou sont expérimentées dans les services et concernent : 1) Les agents itinérants : les enquêteurs pigistes de l'INSEE (environ 1 300) disposent, pour les enquêtes auprès des ménages, d'ordinateurs portables sur lesquels ils remplissent les questionnaires qui sont ensuite transmis directement vers la direction régionale la plus proche. Les agents des douanes chargés de la lutte contre la fraude, les agents des brigades de vérifications procédant aux contrôles fiscaux dans les entreprises et prochainement les agents douaniers chargés des contrôles comptables sont également dotés de ce type de matériels qui facilitent l'accomplissement de leurs missions. Les inspecteurs des finances, les contrôleurs d'État et les cadres de la direction du Trésor sont équipés de micro-ordinateurs portables qui peuvent se connecter à distance au réseau informatique de Bercy, notamment de l'étranger et depuis la province, principalement pour accéder aux services de messagerie interne du ministère. Ce type de connexion fait l'objet d'un contrôle précis afin de garantir la sécurité d'accès aux données du département. Quatre cents agents itinérants chargés du contrôle de la redevance de l'audiovisuel seront dotés de micro-ordinateurs portables, connectables dès 1997, pour quelques circonscriptions, aux systèmes d'informations du Trésor public. Les agents commerciaux de la direction des monnaies et médailles, grâce à des portables, pourront également dans un avenir proche se connecter au réseau du quai Conti pour interroger la base des produits commercialisés, avec leurs tarifs, et communiquer avec les services par la messagerie. 2) La participation des services du ministère à des points publics ou services similaires, à titre

d'experience, ou de projet : la direction du personnel et de l'administration etudie les possibilites offertes par le visio-guichet electronique permettant une relation directe et interactive entre un usager et un agent de l'administration situe a distance. Une experience pilote est envisagee en 1997 au profit du Tresor public et de l'administration centrale. La mise en place de bornes multimedia est une forme moins ambitieuse de teletravail mais qui permet la modernisation des points d'accueil. Une borne presentant les missions et les activites du ministere sera installee prochainement a Bercy et une autre, concue par la direction regionale Nord-Pas-de-Calais de l'INSEE, permettra dans des points publics de faire connaitre et de promouvoir les produits et services de l'Institut. 3) Les agents travaillant a leur domicile en dehors des horaires normaux de service : certains agents, travaillant en horaires decales aupres de centres informatiques, sont dotes de materiels leur permettant depuis leur domicile d'intervenir en cas d'incident ou de lancer des travaux informatiques a distance. C'est le cas a l'INSEE, pour le centre de calcul de Nantes, et a la direction generale des douanes et droits indirects pour le centre informatique douanier. Quelques economistes et statisticiens de l'INSEE sont egalement dotes de materiels et de cartes de communication qui leur permettent d'effectuer des travaux depuis chez eux sur un des centres de calcul de l'Institut. De meme, quelques agents du Tresor public utilisent des micros connectes pour suivre des travaux, diffuser des notes ou des logiciels en dehors des heures de service, ou terminer un travail (de programmation informatique en particulier) a domicile. Il faut souligner toutefois que cette forme de teletravail ne concerne encore aujourd'hui que quelques dizaines d'agents. 4) La conduite de reunion a distance : depuis 1993, la direction du personnel et de l'administration a mis en place deux studios de visioconference, l'un pour le Comite interministeriel pour les questions de cooperation economique europeenne et l'autre ouvert a tout service du ministere. Ces equipements permettent la tenue de nombreuses reunions, en particulier avec les partenaires europeens (Bruxelles, Londres, Bonn) et internationaux (Washington principalement). Des projets d'enseignement a distance pour la formation professionnelle interne sont a l'etude pour une experimentation des le debut de 1997. Depuis plusieurs annees, la direction de la comptabilite publique utilise des studios d'audioconference, en particulier pour les reunions d'equipes de projet informatique dont les intervenants se trouvent geographiquement eloignes (il existe des studios implantes dans trente-deux sites). Elle experimente actuellement des outils associant telephone, micro-ordinateurs et camera pour permettre a deux equipes situees respectivement a Paris et Rennes de travailler ensemble en partageant applications et informations. Enfin, le teletravail etant une preoccupation de l'ensemble des services financiers, le comite des directeurs pour l'informatique a decide de confier a la delegation aux systemes d'information la realisation d'une etude sur l'accompagnement du travail delocalise aux plans organisationnel, technique et financier.

Données clés

Auteur : [M. Martin-Lalande Patrice](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40945

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 1996, page 3757

Réponse publiée le : 3 février 1997, page 514